



Question orale

(Séance du jeudi 03 juillet 2025)



Adressée à Monsieur Cédric MERCADAL, Ministre de la Santé, en charge de la
Prévention et de la Protection sociale généralisée.

Objet : Tep scan et du cyclotron sous Raynal.

Monsieur le Ministre,

Le gouvernement actuel s'est récemment félicité de l'installation du TEP scan en Polynésie française.

Le TEP scan est un outil essentiel pour le diagnostic et le suivi, en cours de traitement, des cancers. C'est un outil de diagnostic médical de pointe que nous attendions depuis longtemps. Mais la réalité est malheureusement moins reluisante : sans cyclotron, cet appareil ne peut fonctionner qu'avec une capacité réduite, avec un champ d'application limité au seul cancer de la prostate.

Son fonctionnement optimal est indissociable de la présence d'un cyclotron, qui produit les isotopes indispensables, isotopes ayant une durée de vie très courte, ce qui justifie sa production sur place.

Cette limitation de capacité signifie que tous les autres patients atteints de cancers autres que celui de la prostate, continueront donc, malgré cette nouvelle installation, à être évacués vers l'extérieur du territoire, avec les conséquences humaines, sanitaires et financières subies ou imposées que l'on connaît.

Or, cette situation n'était pas une fatalité. Elle est le résultat de vos décisions inconsidérées qui ont consisté à effacer tout ce qui a été planifié minutieusement et rationnellement avant votre arrivée aux affaires.

Une convention de financement avec l'État, négociée sous le précédent gouvernement, prévoyait une prise en charge à hauteur de 80 % des coûts d'investissements du TEP scan, du cyclotron et de son bâtiment. Cette stratégie complète visait une prise en charge locale des cancers, en produisant sur place les isotopes indispensables, dont la durée de vie n'excède pas 12 heures.

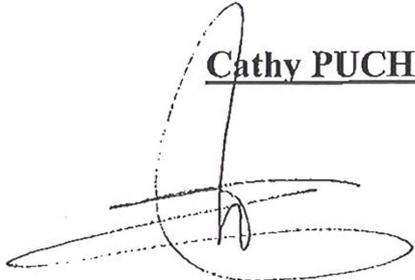
Aujourd'hui, non seulement le bâtiment devant abriter le cyclotron n'est pas construit, mais aucune commande de cyclotron ne semble avoir été effectuée, et son entrée en service ne serait pas attendue avant au moins trois ans, au regard des normes édictées et contrôlées par

l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour la construction du bâtiment destiné à recevoir le cyclotron. Cela revient à vider de sa portée l'ambition initiale de la mise en place de la filière cancer.

Ma question est donc simple, Monsieur le ministre : Pourquoi avoir rompu avec la stratégie de déploiement intégrée et financée de la filière cancer ?

Pourquoi avoir inauguré un TEP scan sans son cyclotron, ce qui rend quasi inopérant l'appareil pour 80 % des autres tumeurs malines déclarées chaque année ?

Pouvez-vous nous dire avec précision, en votre qualité de ministre, responsable de la santé des polynésiens, alors que vous avez déclaré ne pas vous aventurer à donner de date de livraison ou d'installation dans les nouveaux locaux, dans quel délai, les Polynésiens atteints d'un cancer autre que celui de la prostate pourront-ils, eux aussi, bénéficier d'un diagnostic précoce sur place et, en cours de traitement d'une évaluation sur l'efficacité du traitement, pouvant conduire à une adaptation ou une modification du traitement ?


Cathy PUCHON